

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Congo : la Banque africaine de développement accorde un prêt supplémentaire de huit millions de dollars en faveur des chaînes de valeur agricoles

Le projet vise également une hausse des rendements de maïs de 1,5 à 3,5 tonnes par hectare sur au moins 2 500 hectares, avec un coût de production réduit d'environ 25%

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement ([www.AfDB.org](http://www.AfDB.org)) a accordé, mercredi 24 mars à Abidjan, un financement supplémentaire de huit millions de dollars américains au gouvernement congolais afin de couvrir une partie des coûts du Projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles au Congo (PRODIVAC).

Le financement de la Banque se compose d'un don de deux millions de dollars et d'un prêt de six millions de dollars émanant des ressources du Fonds stratégique pour le climat-Programme d'investissement forestier (FSC/FIP). Il sera consacré à l'exécution de la sous-composante « Promotion de l'agroforesterie communautaire » constituée de trois volets : le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés, l'appui à la sécurisation foncière et le développement des plantations.

Le Congo possède quatre types de sols caractérisés par une forte acidité et une faible fertilité, l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les petits agriculteurs pour augmenter leurs rendements. Afin de résoudre ce problème, la pratique de l'agroforesterie, en utilisant des arbres comme agent de la fertilisation des sols, notamment les légumineuses, représente une alternative pour réduire l'usage de la fertilisation chimique.

Cette activité contribuera à atteindre les résultats attendus du projet en termes d'augmentation des rendements de manioc de dix à vingt tonnes par hectare sur au moins 7 500 hectares, avec un coût de production réduit d'environ 30%. Le projet vise également une hausse des rendements de maïs de 1,5 à 3,5 tonnes par hectare sur au moins 2 500 hectares, avec un coût de production réduit d'environ 25%. La production de bois de chauffage devra aussi augmenter pour approvisionner le bassin de Brazzaville avec une demande annuelle estimée à près d'un million de mètres cubes en 2023.

Pour rappel, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement avait approuvé, le 22 novembre 2019, un premier prêt de 87,1 millions de dollars au profit de la République du Congo pour mettre en place ce projet. Son exécution prévue pour aller jusqu'en 2025, couvrira les corridors des grands centres de commercialisation de Brazzaville et Pointe Noire ainsi que les bassins de production dans les départements de Plateaux, Pool, Bouenza, Cuvette et Niari.

Quelque 355 000 personnes, dont 40% de femmes et 40% de jeunes dans les différents maillons des chaînes de valeur agricoles ciblées, sont concernées par les interventions du PROVIDAC.